

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de MARIGNY

du lundi 25 avril 2016

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny :

le lundi 25 avril 2016 à 15 heures 30

Ordre du jour :

- Analyse de vos propositions pour le règlement du restaurant scolaire.
- questions diverses

.Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 18 avril 2016

Le Maire,

Pour les parents : vos enfants seront accompagnés par des conseillers municipaux lors du trajet :

École/mairie à 15heures 30

Mairie/école à 16 heures 30

Le lundi 25 avril 2016, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire :

Présents :

Les conseillers municipaux des enfants :

Nora BAILLY-EMERIT, Léna BELY, Evan BENAÏTIER, Timéo CHAUVIN, Maellis FORTIN,
Lou GUILLOTEAU-BRANGER et Alban MINOZA.

Absent : Vincent RICHARD.

Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Louis GRIJOLOT, Anne-Marie PROUST, Line ROMANTEAU (élus communaux) et Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2).

Absent : Julien MORIN-POUGNARD.

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

Le maire, M. Daniel BAUDOUIN souhaite la bienvenue à tous les élus et énonce l'ordre du jour de cette séance qui est consacrée principalement à l'élaboration d'un règlement pour la cantine et aux aménagements susceptibles de rendre le temps du repas le plus agréable pour tous.

Le procès verbal de la séance du 18 janvier 2016 est lu par Vincent DROUARD, Alban MINOZA et Timéo CHAUVIN. Il est adopté à l'unanimité par les membres présents du CME.

Chaque enseignant a abordé le sujet du règlement du restaurant scolaire dans leur classe respective avec les enfants. Le CME nous fait part des propositions recueillies :

- mélanger toutes les tranches d'âges des enfants à une même table (les grands servent les plus petits),
- parler en chuchotant,
- respect du personnel et des camarades, etc...,
- goûter tous les aliments (chaque plat),
- respecter la nourriture,
- se mettre en rang dans le calme,
- mettre des tampons sous les pieds des chaises,
- installer une caisse à jouets (pour y centraliser tous les jouets apportés dans le restaurant)
- désigner un responsable de table (déjà essayé sans grand succès),
- faire 2 services,
- insonoriser la cantine,
- se servir seul sur 1 table (self service)
- regroupement de plusieurs petites tables,
- mettre les sauces à part,
- le temps du repas trop long,

Le mot « **respect** » revient souvent dans les propositions des enfants, qu'est-ce que pour vous « **le respect** » veut dire pendant le temps du repas ?

- ne pas jeter la nourriture par terre,
- ne pas lancer la nourriture ou autres objets (bouchon de bouteille) sur les autres,
- ne pas jouer avec la nourriture ou autres objets (mis dans les verres),

- rentrer calmement dans le restaurant et aller s'asseoir directement sur sa chaise
- parler doucement (chuchoter) aux voisins de table et aux adultes qui servent le repas, ne pas crier,

Le respect le plus important est lié à l'attitude de chacun.

Si il y a « **non respect** » que faut-il faire ?

punitions utiles, justes :

- réparation (ramasser les objets ou la nourriture lancés, jetés).
- ramasser les feuilles dans la cour (transfert de la punition),
- donner des conseils aux enfants qui parlent trop fort.

Si impolitesse ?

- le dire au Directeur de l'école ?
- le dire aux parents ?

Le 8 mai est mis à l'ordre du jour :

M. le Maire invite tous les jeunes élus au rassemblement le dimanche 8 mai 2016 à 11 heures à la mairie, pour la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale devant le monuments aux morts de la commune.

M. le Maire demande si le CME souhaite aborder d'autres sujets et donne des réponses sur quelques propositions débattues à la réunion du 18 janvier 2016 :

- l'avancement du Multi-sports au terrain de sport, le gazon a été semé sous la structure du jeu en bois, il est actuellement clôturé avec des barrières pour permettre la bonne levée du gazon. Il sera disponible lorsque le gazon sera suffisamment résistant.
- 3 bancs seront installés dans la cour de l'école du Pré vert,
 - amélioration des réseaux informatiques, la fibre optique arrive à Marigny, travaux en cours route de Beauvoir-sur-Niort, rue de la Forge et rue de la Gare (mise en service en fin d'année 2016),
- le réaménagement des passages pour piétons sera prévu dans l'année 2016,
- pour les véhicules stationnés sur les trottoirs, le Conseil municipal va réfléchir à une solution.

Remerciements de M. les Maire aux élus du CME et à M. Alain VALLÉE.

Fin de la séance à 16h 30.

Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal des Enfants :

lundi 30 mai 2016 à 15 heures 30

lundi 20 juin 2016 à 15 heures 30